

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Le XI<sup>e</sup> Congrès Universel de la Paix tiendra sa première séance demain mercredi 2 avril, à 9 h. et demie du matin, dans la salle aménagée à cet effet au Musée Océanographique.

A l'occasion de ce Congrès, une réception sera donnée par S. A. S. le Prince Albert au Palais de Monaco, demain à 9 heures et demie du soir.

C'est avec d'universels regrets — et la Principauté a pris tout particulièrement part à ce deuil — qu'on a appris, cette semaine, la mort de S. A. S. le Prince de Münster, ancien Ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui avait officiellement représenté S. M. l'Empereur Guillaume II lors de la cérémonie de la pose de la première pierre du Musée Océanographique, et qui l'année dernière à pareille époque était encore l'hôte du Palais de Monaco avec sa nièce, M<sup>me</sup> la comtesse d'Asseburg.

Le vénérable défunt, âgé de quatre-vingt-deux ans, a rendu le dernier soupir dans sa villa de la Hohenzollernstrasse, à Hanovre.

Le Prince de Münster était le fils du comte de Münster-Ledenburg, chef d'une des plus anciennes familles de Münster, en Westphalie. Sa mère était une princesse de Schaumbourg-Lippe.

Sa carrière est trop connue pour qu'il soit besoin de la rappeler en détail.

Après de brillantes études aux universités de Bonn, d'Heidelberg et de Gottingue, le comte Georges de Münster devint à la mort de son père, maréchal héréditaire du Hanovre et président de la première Chambre de cet Etat.

En 1857, il fut envoyé comme ministre à Saint-Petersbourg, où il resta cinq ans. Après l'annexion du Hanovre à la Prusse, il fut élu député du district du Hartz au Parlement de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Il siégea ensuite au Reichstag et fut l'un des membres du Zollverein.

En juin 1873, il fut nommé ambassadeur à Londres. De là, il vint à Paris, en novembre 1895, pour succéder au prince de Hohenlohe-Schillingfürst.

En témoignage de sa haute satisfaction, l'empereur Guillaume II lui avait conféré, le 29 août 1899, le titre de Prince Münster de Derneburg. Il était également chevalier de l'Aigle noir.

Ecrivain politique, le Prince Münster a publié des *Esquisses politiques sur l'état de l'Europe depuis le Congrès de Vienne ; Ma participation aux événements hanovriens de 1866, la Confédération de l'Allemagne du Nord et sa transformation en Empire d'Allemagne*, et l'*Avenir de l'Allemagne*.

Le Prince de Münster, qui avait passé une grande partie de sa vie en Angleterre, était un sportsman accompli. Il ne manquait jamais les grandes réunions hippiques de Paris, où sa haute silhouette, légèrement voûtée, était devenue familière.

Il avait, dans sa longue ambassade qui com-

mença sous M. Grévy et fini sous M. Loubet, connu cinq Présidents de la République. Tous appréciaient à un égal degré sa parfaite bonne grâce et sa grande loyauté.

Marié en premières noces à la princesse douairière Dolgoroukoff, née princesse Galitzine, il eut d'elle la comtesse de Benckendorff et de Hindenburg ; le comte Ernest, marié à la princesse Mélanie Ghika ; le comte Alexandre, qui a épousé lady Muriel Hay, des comtes Kinnoull. De son second mariage avec lady Harriett-Elizabeth Saint-Clair Erskine, des comtes de Rosslyn, morte en 1867, il ne laisse pas d'enfants.

La bataille de fleurs annuellement organisée par les soins de la Société des Régates, avec le concours de l'Administration de la Société des Bains de Mer, a eu lieu dimanche, jour de Pâques, avec un exceptionnel éclat. Favorisée par un temps d'une douceur extrême, cette fête printanière avait attiré dans la Principauté une foule considérable d'étrangers et de population des villes voisines. L'affluence des voitures coquettement fleuries n'avait jamais été aussi grande ; aussi, le jury a-t-il dû augmenter le nombre habituel des jolies bannières d'honneur données en prix avec les ravissants objets d'art offerts par la Société des Bains de Mer.

La place du Casino de Monte Carlo, qui comme les années précédentes, était le centre charmant du corso, avait été ornée et pavoisée avec beaucoup de goût et les tribunes disposées en cercle autour du rond-point central présentaient le plus brillant coup d'œil.

Sans énumérer toutes les voitures qui ont pris part à la joyeuse bataille, voici la liste de celles qui ont été justement primées par le jury :

1<sup>o</sup> Voiture, transformée en traîneau polonais, de M<sup>me</sup> Jeanne Soré, (panneaux entièrement recouverts d'œillets blancs ; attelage à quatre avec deux petits cosaques à cheval.)

2<sup>o</sup> Victoria de M. et M<sup>me</sup> Wladimir Schmitz (massif de lilas blancs, émergeant d'un grand cachepot en violettes russes).

3<sup>o</sup> Attelage à la daumont (à M<sup>me</sup> de Barowars) avec gros papillons de fleurs.

4<sup>o</sup> Cygne en mugnets et œillets blancs, portant un jeune et charmant enfant, M. Jack Fletscher.

5<sup>o</sup> Kiosque en œillets rouges occupé par M<sup>me</sup> Moraines.

6<sup>o</sup> Grand break superbement conduit à quatre chevaux par M. Gounelle, Consul Général de Monaco à Marseille. (Ce break occupé par de nombreux amis de M. Gounelle, était coquettement décoré de fleurs rouges et blanches, avec rubans de satin assortis.)

7<sup>o</sup> Victoria de M. François Médecin, entièrement recouverte de thlaspis mauves.

8<sup>o</sup> Voiture en œillets violacés et jaunes, de M. Gambero.

9<sup>o</sup> Calèche de l'hôtel de Paris, transformée en massif de branches marguerites.

10<sup>o</sup> Victoria, également en marguerites, de M<sup>mes</sup> Baschall et Milikoff.

11<sup>o</sup> Voiture de l'Hôtel de l'Hermitage, en giroflées mauves et jaunes pâles, occupée par M<sup>me</sup> Rebours.

12<sup>o</sup> Break de MM. Doda, Kurz, Pariot et Olivier.

13<sup>o</sup> Break de MM. Sangiorgio, Crovetto et Bellinzona.

14<sup>o</sup> Landau de M<sup>lles</sup> Fontana et Gamba.

15<sup>o</sup> Victoria de MM. Chéret et Emery.

16<sup>o</sup> Landau de M. le baron de Morow.

17<sup>o</sup> Landau de M<sup>mes</sup> Watson et Hainsworth.

Pendant deux heures, la bataille fleurie a été des plus animées entre les personnes qui défilaient en voiture et la foule élégante qui avait pris position sur les tribunes. Une nombreuse affluence populaire massée le long des barrières du corso assistait à ce joyeux combat à l'issue duquel la chaussée était entièrement recouverte d'un épais tapis de fleurs. En résumé, fête charmante et réussie à souhait.

La fête populaire donnée par la Société musicale la *Lyre Monégasque*, sur le vaste terrain Radziwill à la Condamine, a été aussi animée que brillante pendant les deux journées de dimanche et d'hier lundi. L'enceinte du bal, la kermesse en plein air et le buffet dressé dans le grand hangar, avaient été décorés et pavoisés fort coquettement. Les concerts qui ont été donnés l'après-midi et les bals du soir ont été réussis en tous points, et la foule s'y est amusée franchement. L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner pendant ces deux journées de fête dont la parfaite organisation fait honneur à M. le Ch<sup>er</sup> Joseph Marquet, Président de la *Lyre Monégasque*, et à ses dévoués collaborateurs.

A partir du 1<sup>er</sup> avril courant a commencé le service d'été pour le service téléphonique. En conséquence, les communications cessent d'être données dès 9 heures du soir. Toutefois exceptionnellement le bureau central reste ouvert les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril courant.

M<sup>me</sup> la Supérieure du Pensionnat des Dames de Saint-Maur nous adresse quelques détails sur la fête qui a marqué, cette année, le tirage de la loterie en faveur des enfants pauvres de nos écoles. M<sup>me</sup> Olivier Ritt, qui avait bien voulu accepter la présidence de cette petite fête, y était venue, accompagnée de M. Roustan, son frère, ancien ambassadeur de France. Rien n'a manqué de ce qui fait le succès des réunions de ce genre : assistance fort nombreuse, public de choix ; lots ravissants et parfaitement groupés, parmi lesquels nous en avons remarqués plusieurs œuvres de maîtresses ou d'anciennes élèves, nous a-t-on dit, et qui étaient de véritables petits chefs-d'œuvre de patience et de goût.

Comme toujours, le tirage a été entremêlé de chants, de saynettes et de dialogues, le tout exécuté par les élèves avec une sûreté de méthode, une justesse d'expression ben rares chez des enfants. Aussi, le public n'a point ménagé ses applaudissements.

En somme, excellente journée pour les pauvres ; meilleure journée encore pour le Pensionnat, car nulle réclame ne vaudrait pour un établissement le spectacle que nous ont donné ces enfants par leur tenue tout à la fois si naturelle et si digne, comme aussi par leur entente si vraie des choses de littérature et d'art.

Deux conférences, l'une scientifique, l'autre éminemment artistique, ont vivement intéressé, cette semaine, les fidèles habitués des matinées du Palais des Beaux-Arts.

Ce fut d'abord, samedi dernier, M. le Ch<sup>er</sup> Pesce qui, avec une compétence appréciée, parla de la « Navigation aérienne et aéromaritime », en faisant accompagner sa causerie documentée de fort belles projections photographiques.

Hier lundi, M. Gustave Larroumet, de l'Institut, a tenu à son tour le public sous le charme de sa parole éloquent. L'éminent critique, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, avait pris pour sujet : « La Jeune Première dans le Théâtre contemporain ». Sa conférence, pleine d'esprit et d'érudition, a été chaleureusement applaudie par les très nombreux auditeurs qui se pressaient dans la salle. M. Larroumet, rappelé à Paris par ses nombreuses occupations littéraires, a quitté la Principauté par le rapide d'hier soir.

Programme des plus remarquables pour le 18<sup>e</sup> Concert Classique : ce fut d'abord le prélude de *Parsifal*, cette page immortelle d'idéalité mystique et où l'excellente phalange de Monte Carlo se surpassa, obtenant un fondu et une homogénéité absolument parfaits. Puis nous eûmes quelques pièces pour harmonium agréablement détaillées par M<sup>me</sup> Denyse Taine, notamment le morceau fugué de Clerambaut. Mais l'attrait principal de ce beau concert consista dans l'exécution d'importants fragments de l'admirable *Orphée* de Gluck, œuvre supérieure empreinte d'une majesté pathétique et que la griffe des ans ne marqua d'aucune ride : interprété par M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, qui y développa ses grandes facultés lyriques et par M<sup>me</sup> Girerd, l'excellente cantatrice bien connue, *Orphée* recueillit une ample moisson d'applaudissements mérités, dont une large part revenait également aux chœurs et à l'orchestre, sous la direction de M. Léon Jehin.

Le concert moderne d'hier soir comprenait l'audition d'un des premiers, sinon du premier violoncelliste de l'Europe, M. Hugo Becker. Inconnu à Monte Carlo, cet éminent artiste a, dès les premiers coups d'archet, conquis son auditoire par sa merveilleuse sonorité, son style magistral et son extraordinaire virtuosité. On lui a fait fête dans ses *variations* de Tchaïkowsky, dans l'*Élégie* et dans la *Danse tzigane*, enlevée avec un étourdissant brio. Après Ysaye, Burmeister, M<sup>me</sup> Miclos, etc., — M. Hugo Becker continuait dignement la série des grands virtuoses, que nos hôtes ont le privilège d'entendre.

Le reste du programme fut à l'avenant avec *Phaéton*, le beau poème symphonique de Saint-Saëns, l'ouverture de Rienzi, etc. Signalons également l'agréable concours d'une cantatrice, M<sup>me</sup> Bataille qui détailla avec style la romance de Rosine et deux exquis mélodies de Schumann.

Jeudi 3 Avril 1902, à 2 heures et demie

## 19<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Avec le concours de

M<sup>me</sup> GIRERD, MM. DANGÉS et ROUZIÉRY

et des Chœurs du Casino — Chef : M. Louis VIALET

*Symphonie en si bémol* (n<sup>o</sup> 4) ..... Beethoven.

A. Adagio — Molto vivace.

B. Adagio.

C. Allegro vivace.

D. Allegro ma non troppo.

*Don Ramiro*, Scène romantique en trois parties (1<sup>re</sup> audition) (d'après Henri Heine) poème de M. Alfred Mortier,

musique de ..... M. Georges Giraud.

A. Première partie : *La Dernière Nuit*.

B. Deuxième partie : *Fête populaire*.

C. Troisième partie : *Le Bal*.

Solis : *Dona Clara*, Madame Girerd.

*Don Ramiro*, M. Dangés.

*Don Fernand*, M. Rouziéry.

Prélude et Cortège de *Déjanire* ..... Saint-Saëns.

Dans son audience du 25 mars dernier, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Louis Blanc, né à Lezignan (Aude), le 14 juillet 1884, journalier, sans domicile fixe, à six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, le 10<sup>e</sup> Prix supplémentaire a réuni 15 tireurs, il a été gagné par MM. Haydon et Mackintosh, 5 sur 5; troisième, M. le comte de Robiano, 4 sur 5.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, comte de Robiano, Brasseur, J Demonts, Haydon, Mackintosh, comte de Robiano, Journu.

Le Prix des Bananiers a réuni, mercredi, 27 tireurs. Il a été gagné par MM. Mackintosh, Ker et C. Robinson, 17 sur 17.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Ker, Journu, Erskine, Chase.

Samedi, le Prix O'Brien a réuni 28 tireurs. Il a été gagné par MM. Chase et Hans-Marsch, 12 sur 12; MM. R. Gourgaud et Thellusson, troisièmes.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Mackintosh, C. Robinson.

## La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE DE MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

sous le haut patronage de

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco

**CAVALLERIA RUSTICANA**, drame musical en un acte, musique de MASCAGNI — Distribution : Santuzza, M<sup>me</sup> Francescatti-Paganini; Lola, M<sup>lle</sup> De Buck; Mamma Lucia, M<sup>me</sup> Girerd; Turiddu, M. Feodoroff; Alfio, M. Soulacroix.

**LA CÔTE D'AZUR**, ballet en 2 actes et 4 tableaux de M. le baron DE GAIL, musique de M. DRIGO, avec M<sup>lles</sup> Roslavleva, Gheltzer, Preobrajenska, Treilova, Vasilieva Matveeva; MM. Bekefy, Kiacht, Chiraëff, Tikhomirow, du Ballet impérial de Russie, et M<sup>lles</sup> Grassi, Moretta, Papri, Canetta, du corps de ballet de Monte Carlo.

L'œuvre de Mascagni, qui a fait déjà le tour du monde, et dont on connaît la prodigieuse fortune, ainsi que les poignantes péripéties dramatiques, vient d'être jouée ici devant une salle toujours comble. Et bien que la musique de *Cavalleria* elle-même possédât déjà les sympathies de la plus grande partie des spectateurs, il faut reconnaître que l'interprétation actuelle en a augmenté le succès.

Dans l'enthousiasme soulevé par cette belle partition, nous avons pu constater une fois de plus qu'il n'y a que le cœur qui puisse inspirer la meilleure reproduction de l'idéal, et c'est par là que l'heureux compositeur est accessible aux foules. Chez Mascagni, il convient, en outre, de louer le souci des effets de composition, de lumière et de couleurs, mais surtout la facilité d'écriture vocale et mélodique. Son idée est vive et chaude, la facture instrumentale de sa musique, toujours intéressante.

En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier l'admiration pour une œuvre à la fois simple et captivante.

Honneur donc à ce charmant opéra et à ses excellents interprètes.

Grâce aux délicieuses sonorités de son riche organe, M<sup>me</sup> Francescatti-Paganini a été acclamée en Santuzza. Par son art de chant et son talent dramatique, elle a fait de ce rôle un de ses plus beaux triomphes.

A côté de M<sup>me</sup> Francescatti, M<sup>lle</sup> de Buck a fait applaudir une Lola absolument séduisante, au sourire provocant, délicieusement moqueur, et à la voix charmante.

Parfaite aussi et très émouvante, M<sup>me</sup> Girerd dans le court rôle de Lucia.

M. Féodoroff, lui, chante Turiddu avec beaucoup de sentiment et de maîtrise. Dans la scène d'adieu avec la mère Lucia, il a provoqué les suffrages chaleureux et unanimes de l'auditoire.

M. Soulacroix met au service d'Alfio son grand art de chanteur et de solide comédien. Il y a été fêté vivement.

Les chœurs méritent encore une fois nos plus vives félicitations. Bref, un ensemble des plus heureux.

M. Arturo Vigna, qui conduisait l'orchestre avec sûreté, a obtenu des effets magnifiques, particulièrement

dans le célèbre intermezzo, page de toute beauté qui fut longuement applaudie et redemandée.

\*\*\*

Si le succès de *Cavalleria Rusticana* a été complet, celui du ballet *La Côte d'Azur* ne l'a été pas moins par son action chorégraphique fort ingénieuse, agrémentée d'une musique brillante, spirituelle, merveilleusement rythmée et richement orchestrée.

Le distingué compositeur, M. Drigo, dont les éloges ne sont plus à faire, nous a prouvé qu'il était capable d'écrire pour l'Opéra de Monte Carlo, où le public est habitué aux auditions presque exclusives de chefs-d'œuvre, des pages musicales pouvant rendre dans une gaieté charmante et aimable l'aspect des quatre âges de la Principauté de Monaco, suivant, paraît-il, des légendes de Timagène, de Diodore de Sicile et d'Ammien Marcellin, d'où M. le baron Jean de Gail a su tirer parti pour donner au théâtre un ouvrage du plus vif intérêt.

En voici le sujet :

Taurisque, géant redouté, a établi son repaire entre les plateaux de Monaghet et des Spelugues, et s'y complait au milieu des frimas, des nuées et des soucis. Un messager, Mistral, vient lui annoncer l'approche de Melkart, l'hercule phénicien. Taurisque livre combat, mais il est vaincu, et Melkart, abattant avec sa hache les rochers qui ferment la caverne du géant, ouvre la voie héracléenne, la première Corniche.

Le Printemps accourt, Melkart lui confie la garde de sa conquête et part pour de nouveaux exploits. Taurisque, resté seul, se grise au parfum d'une rose sur laquelle un papillon vient de se poser. D'autres papillons voltigent dans l'air. Taurisque s'élance à la poursuite de leur Reine et parvient à la surprendre. Il la frappe d'un coup de silex. Elle meurt.

Ses compagnes éplorées l'emportent vers les cieux, sur un pavois de fleurs. Mais Phébus-Apollon a décidé de punir le meurtrier. Il envoie un rayon de soleil qui d'abord le caresse, puis l'aveugle. Taurisque tombe foudroyé et disparaît sous la terre.

Le deuxième acte nous montre l'œuvre du Printemps, maître à jamais de la Côte d'Azur. Les rochers de l'ancre de Taurisque ont disparu sous des frondaisons nouvelles. La paix a surgi dans ce milieu enchanteur, et ses bienfaits permettront aux arts de prendre bientôt un libre essor.

Changement à vue : nous sommes en face de la ville actuelle de Monaco, fièrement campée sur son promontoire. Le port est rempli de bateaux pavoisés. De la mer s'élève un quadrigé conduit par Phébus-Apollon proclamant, à la face du monde, l'union universelle des peuples.

Ce ravissant ballet a été monté avec le goût parfait auquel la Direction de notre grande scène lyrique nous a habitués.

Les décors signés Visconti sont tout simplement de délicieux tableaux d'art, sur lesquels les rayons électriques se répandent en projections savantes. Et à la beauté des décors s'ajoute l'élégance et l'éclat des costumes.

Ce que nous avons vu nous a absolument émerveillés, tant il y a de richesses entassées dans cette somptueuse mise en scène.

L'interprétation de *La Côte d'Azur* qui était confiée aux plus célèbres artistes du Ballet Impérial de Russie est digne d'éloges sans restrictions : M<sup>lles</sup> Roslavleva, Gheltzer, Preobrajenska, dans les rôles du Printemps, de la Fée, du Soleil et de l'Esclave; MM. Bekefy (Taurisque), Kiacht (Zéphyr), Chiraëff (Mistral), Tikhomirow (Hercule), admirablement secondés par M<sup>lles</sup> Treilova, Vasilieva, Matveeva et par l'exquis « ballet aérien » de M. Heidenreich, ainsi que par les ballerines de Monte Carlo et par les chœurs, ont été acclamés d'un bout à l'autre. Le public était enthousiasmé.

M. Drigo lui-même indiquait les sonorités exactes et les modulations délicates, voulues dans l'orchestre auquel il commandait en maître autorisé.

A la chute du rideau, les artistes furent rappelés et la salle fit une superbe ovation au spectacle lui-même, dont le charme ne sera pas oublié.

C'est aussi les plus vifs remerciements qu'ils convient d'adresser à la direction, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour nous procurer le plaisir d'apprécier l'œuvre particulièrement remarquable due à la belle et poétique invention de M. le baron de Gail.

FERNAND PLATY.

Représentations de la Comédie-Française

**La Paix du Ménage** (Maupassant); **La Visite de Noces** (Alexandre Dumas fils); **L'Enigme** (Paul Hervieu); **La Nuit d'Octobre** (A. de Musset)

Il n'est vraiment que la scène de Monte Carlo pour être à même d'offrir à ses hôtes d'hiver la rare bonne fortune d'entendre la Comédie-Française tout entière en dehors de Paris. Aussi ces merveilleux spectacles de comédie, venant après nos splendides représentations d'opéras, sont-ils hautement appréciés par un public d'élite qui ne manque pas de profiter de cette occasion unique.

Les deux soirées ont pleinement tenu les promesses que faisaient concevoir l'interprétation hors ligne et les œuvres inscrites sur l'affiche. Nous avons eu d'abord *La Paix du Ménage*, une comédie ultra-moderne, très osée comme tout ce qu'on écrit aujourd'hui et qui met en scène un aspect piquant et nouveau de l'éternel ménage à trois. Il va sans dire que les audaces de l'œuvre ont passé à merveille grâce au tact, à l'esprit et à la finesse des interprètes, M<sup>lle</sup> Bartet, MM. Le Bargy et Duflos, amplement applaudis tous trois. La soirée se terminait par la *Visite de Noces*, une comédie qui, elle, fut audacieuse à un instant où les mœurs étaient plus réservées ou plus timorées que de nos jours; mais nous avons marché depuis; la jolie et spirituelle œuvrette de Dumas fils reste, malgré quelques rides, paradoxale à souhait et brillante toujours. Admirablement enlevée par M. le Bargy (de Cygneroi), M. Truffier (Lebonnard), M<sup>lle</sup> Bartet (M<sup>me</sup> de Morancé); M<sup>lle</sup> Lecomte (M<sup>me</sup> de Cygneroi), *La Visite de Noces* a été vivement goûtée par l'assistance des plus selectes qui garnissait la salle.

Le spectacle de vendredi fut, s'il est possible, plus intéressant encore. La Comédie-Française jouait en effet une œuvre toute nouvelle, *L'Enigme* de Paul Hervieu, un des plus grands succès littéraires de l'année. La distribution était celle de la création et comprenait M<sup>mes</sup> Bartet et Brandès, MM. Le Bargy, P. Mounet, Henri Mayer, Fenoux et Ravet.

*L'Enigme* met en scène deux ménages, ceux de Gérard et de Raymond de Gongiran, qui habitent avec leurs épouses Gisèle et Léonore un antique pavillon de chasse, à la campagne. L'une d'elle a pour amant M. de Vivarce, un ami et un invité des Gongiran, qui pénètre presque chaque soir chez sa maîtresse, à l'insu de tous. Mais une nuit il est découvert. De chez laquelle sort-il? Est-ce Gisèle ou Léonore qui est la femme coupable? C'est autour de cette question angoissante que se déroule le drame, très habilement charpenté, de M. Paul Hervieu; et jusqu'à la dernière minute nous restons dans une incertitude pleine d'anxiété, jusqu'à ce que Vivarce s'étant tué, la douleur de Léonore lui arrache l'aveu de sa trahison.

Cet épisode intime et dramatique a été supérieurement rendu par les admirables artistes de la Comédie-Française, à qui le public a fait, à la chute du rideau, des ovations enthousiastes.

La soirée se terminait par *La Nuit d'Octobre*, ce chef-d'œuvre, éternellement jeune, d'Alfred de Musset; les beaux vers du poète ont trouvé en M. Le Bargy et M<sup>lle</sup> Bartet des interprètes dignes de leur puissante harmonie et ç'a été un régal délicieux de les écouter.

Voilà deux soirées d'art qui compteront dans notre brillante saison théâtrale.

A. M.

Lettre de Paris

Paris, 31 mars 1902.

Le Parlement est parti en vacances et la dernière Chambre des députés a vécu sinon en droit, puisque ses pouvoirs continuent à exister jusqu'à ce que la nouvelle

soit élue, du moins en fait, puisqu'elle ne tiendra plus séance et que ses membres se sont dispersés pour se préparer à la prochaine lutte électorale. Cette lutte s'annonce au reste fort pacifique et n'a rien qui puisse troubler bien profondément la France, ni moins encore les pays voisins.

En attendant, et avant de se séparer, les députés ont rapidement terminé la besogne législative la plus urgente: le budget, qui était très en retard et que le Sénat a sérieusement remanié en ce qui concerne les dépenses du ministère de la guerre; les lois électorales assez nombreuses et enfin les frais de voyage de M. le Président de la République en Russie.

Ce dernier vote fut l'occasion d'une belle manifestation dont, au nom de la paix européenne, tout le monde se réjouira en France et à l'étranger. Les cinq cent mille francs demandés par M. le Ministre des Affaires Etrangères pour le voyage présidentiel ont été, en effet, votés d'enthousiasme par les deux Assemblées. A l'appui de sa demande, le Gouvernement a donné connaissance au Parlement de la lettre d'invitation de l'Empereur, chaleureuse et pressante, comme on sait:

« Sous l'impression douce et profonde de notre inoubliable séjour en France, l'année dernière, nous aimons, l'Impératrice et moi, écrit l'Empereur, à espérer que le très estimé Président de la République française voudra prochainement nous procurer le réel plaisir de le revoir en venant passer quelques jours parmi nous.

« Il vous sera agréable, je pense, de recueillir personnellement, à cette occasion, le témoignage unanime des sentiments chaleureux et sincères qui unissent la Russie à la France amie et alliée ».

L'exposé des motifs est, lui-même, un commentaire heureux de cette nouvelle manifestation. Tout ce que le Gouvernement y dit « de la force croissante de la double alliance et de la sécurité qu'elle apporte au monde », a été chaleureusement applaudi.

\* \* \*

Au point de vue artistique, la semaine parisienne a été naturellement sans importance, les jours saints et les fêtes de Pâques étant peu de circonstance pour les nouveaux spectacles. Il nous faut, néanmoins, signaler une « première » au Gymnase, qui par le nom de l'auteur plutôt que par la valeur de l'œuvre, mérite une mention honorable. C'est la première représentation de *L'Archiduc Paul*, comédie en 3 actes et 4 tableaux de M. Abel Hermant, dont *La Carrière* avait eu au même théâtre un succès retentissant. La nouvelle comédie n'aura pas le même sort et je doute qu'elle tienne longtemps l'affiche.

Vous savez la manière de M. Abel Hermant et que, si son style est chatoyant et joli, son esprit vif et caustique, son observation ironique, son métier d'homme de théâtre s'efface assez volontiers pour laisser liberté entière à ses qualités de séduisant causeur et de dialogueur semillant. Aussi l'on ne vous étonnera nullement en vous disant que la forme et les détails l'emportent de beaucoup sur le fond; d'où deux premiers tableaux d'exposition qui sont d'agréable passe-temps, tandis que les deux suivants, gênés et compliqués par l'action plus vaudevillesque que dramatique, sont loin de les valoir.

*L'Archiduc Paul* est fort bien défendu par la troupe du Gymnase et mis en scène avec luxe, MM. Huguenet, Galipaux, M<sup>lles</sup> Jeanne Rolly et Juliette Darcourt sont excellents, encore que l'on soit en droit de s'étonner que les uns aient cru devoir prendre un fort accent exotique alors que les autres s'expriment en bon parisien. MM. Noizeux, Matrat, Jean Dax; M<sup>me</sup> Rosine Maurel, M<sup>lles</sup> Demongey et Sergy, entre beaucoup d'autres, se font aussi remarquer, soit par leur fantaisie, soit par leur bonne grâce.

L. S.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 30 Mars 1902

|               |                |   |           |
|---------------|----------------|---|-----------|
| VILLEFRANCHE. | y. à vap.      | <i>Lady of Clannel</i> , angl., c. Grove, | sur lest. |
| NICE.         | y. à vap.      | <i>Puritan</i> , angl., c. Cullum,        | —         |
| VILLEFRANCHE. | y. à vap.      | <i>Miranda</i> , angl., c. Curtis.        | —         |
| —             | yacht à vap.   | <i>Maria</i> , angl., c. Foxworthy,       | —         |
| NICE.         | y. à vap.      | <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,       | —         |
| BEAULIEU.     | yacht à voiles | <i>Miss-Mary</i> , fr., c. Rodolico,      | —         |
| CANNES.       | b.             | <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Marius,      | sable.    |
| —             | b.             | <i>Jalousie</i> , fr., c. Duo,            | —         |

Départs du 23 au 30 Mars 1902

|           |                |                                      |           |
|-----------|----------------|--------------------------------------|-----------|
| A LA MER. | yacht à vap.   | <i>Puritan</i> , angl., c. Cullum,   | sur lest. |
| CANNES.   | b.             | <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Marius, | —         |
| —         | b.             | <i>Jalousie</i> , fr., c. Duo,       | —         |
| BEAULIEU. | yacht à voiles | <i>Miss-Mary</i> , fr., c. Rodolico, | —         |
| MENTON.   | yacht à vap.   | <i>Miranda</i> , angl., c. Curtis,   | —         |

AVIS

Suivant acte sous seing-privé en date du 10 mars 1902, enregistré, M. Joseph SAISSY, a acquis de M. Lorenzo CURETTI, le fonds de coiffeur que celui-ci faisait valoir, maison Andrei, à la Condamine.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à présenter leurs titres de créance entre les mains de l'acquéreur, dans le délai de huitaine, à peine de déchéance.

M. Auguste CERVETTO, ayant vendu à M. Charles CRIVELLI ses chevaux, voitures et accessoires de son entreprise, exploitée à Monaco, boulevard de l'Ouest, maison Scorsoglio, les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition entre les mains de M<sup>e</sup> Reymond, avocat à Monaco, dans la huitaine, sous peine de forclusion.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco, 2, rue du Tribunal, 2

AVIS

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, soussigné, le treize février 1902, confirmé et réitéré par un autre acte reçu par le même notaire, le 29 mars 1902, monsieur Jean-Baptiste CURAU, négociant, demeurant à Monaco, quartier Saint-Michel, a vendu à monsieur Jérôme-Emmanuel BOSIO, négociant, demeurant à Monaco, rue Saige, le fonds de commerce d'épicerie, comestibles, buvette, vins et liqueurs en gros et en détail, entrepôt et vente de pétrole, que M. Curau exploitait à Monaco, quartier de Saint-Michel, avenue du Berceau.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile à cet effet élu en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire, dans le délai de dix jours, sous peine de forclusion.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Monsieur et Madame Léon BRÉSANI; Messieurs Emile, Henri et Léon BRÉSANI remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de

Mademoiselle Henriette BRÉSANI

leur très regrettée fille et sœur, décédée à Monaco, le samedi 29 mars, et prient celles qui n'ont pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire à Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat passé devant M<sup>e</sup> Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le dix-neuf février mil neuf cent deux, enregistré, monsieur Jean PEDRAZZINI, industriel, demeurant à Locarno (Suisse), ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, notaire, a acquis de monsieur César-Marius TIAN, négociant, demeurant à Marseille, qui a fait la même élection de domicile.

Une villa sise à Monaco, entre la rue des Vieilles-Casernes et l'Avenue Saint-Martin, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec mansardes au-dessus, jardin au devant sur l'avenue Saint-Martin, figurée au cadastre sous les nos 112 et 112<sup>a</sup> de la section A, confrontant du nord, la rue des Vieilles-Casernes, du midi à l'avenue Saint-Martin, de l'est à monsieur le docteur Coulon, de l'ouest aux héritiers Notari.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de quarante-cinq mille francs.

Une expédition dudit contrat de vente transcrite au bureau des hypothèques de Monaco a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le premier avril mil neuf cent deux.

Signé : L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, licencié en droit,  
notaire à Monaco,  
successeur de M<sup>e</sup> BLANC.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le dix-neuf décembre mil neuf cent, monsieur Jules-Joseph SIOLY, architecte, et madame Marie-Delphine DE SIGALDI, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Nice, avenue de la Gare, n° 6, qui ont élu domicile à Monaco, en l'étude dudit M<sup>e</sup> Blanc,

Ont vendu à monsieur Alexandre POLOSTOFF, secrétaire d'Etat de Sa Majesté l'Empereur de Russie, membre du Conseil de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, demeurant et domicilié à Saint-Petersbourg, qui a élu domicile à Monaco, en l'étude dudit M<sup>e</sup> Blanc, notaire,

Un grand terrain de forme irrégulière, planté d'oliviers, caroubiers et autres arbres fruitiers, situé partie sur le territoire français et partie sur le territoire monégasque, au lieu dit Saint-Roman, d'une contenance totale approximative de trois mille deux cent cinquante mètres carrés, s'appliquant pour deux mille huit cent trente mètres carrés environ à la partie française, et pour le surplus soit quatre cent vingt mètres carrés environ à la partie monégasque, laquelle partie est cadastrée sous le numéro 264 p section E.

Ce terrain, presque entièrement entouré de murs de soutènement, tient dans son ensemble à l'ancienne avenue de Saint-Roman, à la nouvelle avenue Saint-Roman et à M. Polostoff.

Cette vente a été faite au prix de cent vingt mille francs, s'appliquant pour trente mille francs à la partie de terrain située en territoire monégasque.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le seize janvier mil neuf cent un, vol. 74, n° 7, a été déposée ce jour même au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant droit de prendre des inscriptions d'hypothèques légales sur l'immeuble vendu, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à compter de ce jour, sous peine de déchéance de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-neuf mars mil neuf cent deux.

Pour extrait : CARRIÈRE, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, licencié en droit,  
notaire à Monaco,  
successeur de M<sup>e</sup> BLANC.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire à Monaco, le vingt-quatre février mil neuf cent deux, madame Marie-Delphine DE SIGALDI, épouse assistée de monsieur Joseph SIOLY, architecte, demeurant ensemble à Nice, avenue de la Gare, n° 6,

Agissant en qualité d'héritière pour trois douzièmes de madame LAFOREST DE MINOTTY, sa mère, veuve de monsieur Etienne DE SIGALDI, décédée à Nice le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-douze,

A vendu à monsieur Félix DE SIGALDI, ancien inspecteur des Postes et Télégraphes, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Nice, montée du boulevard Carabacel, n° 4,

Tous les droits lui revenant sur les immeubles ci-après désignés, dépendant pour partie de la succession de madame veuve de Sigaldi, sa mère :

1° Une maison située à Monaco, rue Basse, n° 1, et place du Palais, composée de deux corps de bâtiment, le premier élevé de trois étages sur rez-de-chaussée et le second élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, le tout cadastré n° 54, section E, et confinant au levant les hoirs Crovetto, au nord la rue des Remparts, au midi la rue Basse, et au couchant la place du Palais,

De laquelle maison, la défunte madame veuve de Sigaldi était propriétaire d'un quart, indivisément avec les hoirs Laforest de Minotty, propriétaires du surplus;

2° Une autre maison située à Monaco, rue des Briques, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée, avec cour derrière, confinant à l'ouest la maison Hancy, à l'est

monsieur de Loth, au nord la rue des Briques, et au sud le domaine de Son Altesse Sérénissime;

3° Un petit magasin attenant à la dite maison du côté ouest et formant une partie du sous-sol de la maison Hancy, confinant à l'est et au midi la maison précédente, au nord la rue des Briques, — le tout cadastré sous les n°s 209, 209 A, section C,

Desquels immeubles, la défunte madame veuve de Sigaldi était propriétaire pour trente-quatre soixante quatrièmes, indivisément avec le dit monsieur Félix de Sigaldi, propriétaire du surplus.

Cette vente a été faite au prix principal de cinq mille francs, quittances au dit contrat.

Une expédition du dit acte, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le cinq mars mil neuf cent deux, vol. 78, n° 10, a été déposée aujourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Dans cet acte, les parties ont fait élection de domicile à Monaco en l'étude de M<sup>e</sup> Carrière, notaire.

Avertissement est donné aux personnes ayant droit de prendre des inscriptions d'hypothèques légales sur les parties d'immeubles vendues, et ci-dessus désignées, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois à compter de ce jour, sous peine d'être déchues de tous droits sur les dits immeubles.

Monaco, le vingt-neuf mars mil neuf cent deux.

Pour extrait : CARRIÈRE, notaire.

**A VENDRE** dans de bonnes conditions. une **MAISON** située rue des Fours, n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Vendredi 11 Avril 1902**, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

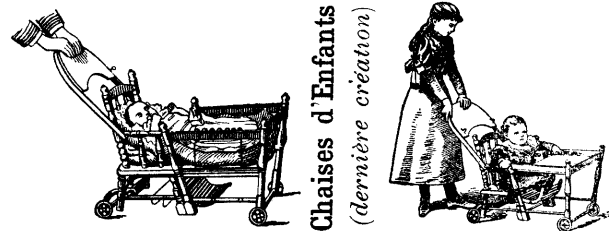
La production de récépissés ou contrat de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

**ORDRE DU JOUR :**

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1901-1902;**
- Rapport des Commissaires;**
- Approbation des comptes, s'il y a lieu;**
- Fixation du dividende;**
- Renouvellement par moitié du Conseil d'Administration en remplacement de MM. le comte Brossaud de Juigné et G. Baltazzi, administrateurs sortants rééligibles;**
- Nomination des Commissaires des Comptes.**

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**  
INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets  
RÉPARATIONS DE MEUBLES



**EUGÈNE VÉRAN**

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamin

PRIX MODÉRÉS

**ASSURANCES**

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABEILLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>e</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

**LA « MUTUAL LIFE »**

C<sup>ie</sup> d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. MC CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général

autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline  
MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1902

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

| Mars                     | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES<br>réduites à 0 de température<br>et au niveau de la mer |         |              |              |              | TEMPÉRATURE DE L'AIR<br>(Le Thermomètre est exposé au nord) |      |              |              |              | Humidité relative<br>moyenne | VENTS           | ÉTAT DU CIEL |  |  |
|--------------------------|--|---------|--------------|--------------|--------------|---|------|--------------|--------------|--------------|------------------------------|-----------------|--------------|--|--|
|                          | 9 h.<br>matin  | midi    | 3 h.<br>soir | 6 h.<br>soir | 9 h.<br>soir | 9 h.<br>matin   | midi | 3 h.<br>soir | 6 h.<br>soir | 9 h.<br>soir |                              |                 |              |  |  |
| 24                       | 752 »  | 752 5   | 753 »        | 754 »        | 754 8        | 14 2  | 16 » | 14 5         | 13 8         | 13 »         | 71                           | Sud faible.     | Variable.    |  |  |
| 25                       | 755 »  | 754 »   | 752 »        | 753 »        | 756 »        | 14 »  | 17 » | 16 0         | 16 »         | 14 8         | 71                           | Sud fort.       | Beau.        |  |  |
| 26                       | 755 »  | 755 2   | 755 »        | 757 8        | 756 »        | 15 »  | 16 8 | 16 5         | 14 2         | 13 5         | 77                           | Sud faible.     | Variable.    |  |  |
| 27                       | 758 »  | 758 2   | 758 4        | 759 »        | 759 »        | 15 5  | 17 » | 15 »         | 14 »         | 13 5         | 75                           | id.             | Beau.        |  |  |
| 28                       | 757 »  | 757 »   | 757 »        | 756 »        | 756 »        | 15 6  | 16 5 | 16 »         | 15 2         | 15 »         | 75                           | Sud-Est faible. | Variable.    |  |  |
| 29                       | 757 »  | 759 »   | 758 »        | 75 »         | 755 »        | 16 »  | 17 » | 16 5         | 15 »         | 14 8         | 84                           | Sud faible.     | id.          |  |  |
| 30                       | 753 »  | 752 »   | 751 »        | 750 5        | 750 »        | 16 5  | 17 8 | 17 »         | 15 2         | 15 »         | 81                           | id.             | Beau.        |  |  |
| DATES                    |  | 24      | 25           | 26           | 27           | 28  | 29   | 30           |              |              |                              |                 |              |  |  |
| TEMPÉRATURES<br>EXTRÊMES |  | Maxima. |              | 16 2         | 17 »         | 17 »  | 17 2 | 16 8         | 17 2         | 18 »         |                              |                 |              |  |  |
|                          |  | Minima. |              | 13 »         | 13 9         | 13 4  | 13 5 | 15 »         | 14 4         | 15 »         | Pluie tombée : 0mm 0         |                 |              |  |  |